MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

METTRE EN ŒUVRE LA **PRÉVENTION** CONTRE LES **VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES** DANS LE **SPORT**



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour une pratique sportive plus sûre:
Présentation du film de la MIPROF intitulé : « LILIA »

https://www.youtube.com/watch?v=sHdEjkvDQAo



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

LES SDJES ONT POUR MISSION DE LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

La lutte contre les VSS est une priorité du ministère des sports qui a mis des moyens humains pour mettre en œuvre cet objectif

Inspecteurs Jeunesse et Sports
chargés de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport :

CRÉATION

2023 : 20 POSTES

2024 : 20 POSTES SUPPLÉMENTAIRES D'IJS VSS

2025 : 16 NOUVEAUX POSTES en septembre



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

LA PROTECTION DES VICTIMES N'ATTEND PAS

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Personnes confrontées à des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans :
3,9 millions de femmes (14,5%)
1,5 million d'hommes (6,4%)
TOTAL **5,4 millions de personnes** (chiffres INSERM-CIASE).

Nombre Victimes mineures de violences sexuelles/an:
160 000 enfants
Un **enfant victime d'un viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes** (chiffres CIIVISE).

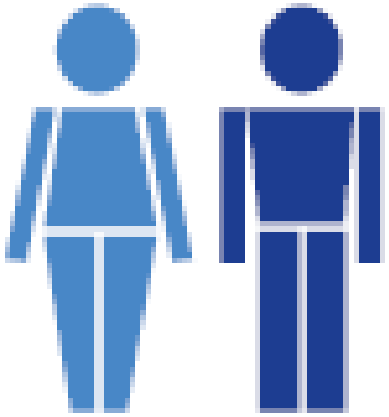
MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

LA PROTECTION DES VICTIMES N'ATTEND PAS

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Données cellule signal-sports du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative :

<u>Au 30 septembre 2024 :</u>
Depuis sa création en décembre 2019
1 500 personnes ont été mises en cause
dont 90 % pour des faits de violences sexuelles.



> 73 % des victimes sont de sexe **féminin**

> 71 % des victimes étaient **mineures** au moment des faits

> 33 % des faits dénoncés concernent des victimes **âgées** de moins de 15 ans au moment des faits

> 90 % des mis en cause pour des faits de violences sexuelles étaient des **hommes**

> 78 % des mis en cause ayant fait l'objet d'un signalement étaient des **éducateurs sportifs**

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

LES BONS RÉFLEXES À RESPECTER

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les clubs sportifs doivent





MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

OBLIGATION DE SIGNALEMENT : Les fondements juridiques

- **Pour tous les citoyens :** Articles 434-1 et 434-3 du code pénal
- **Pour tous les agents publics :** Article 40 du code de procédure pénale
- **Pour les employeurs, exploitants d'établissements (élus, directeurs, gérants…) et fédérations :** Loi du 8 mars 2024

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

Focus sur la Loi du 8 mars 2024 ce qu'elle change pour les employeurs, exploitants d'établissements (élus, directeurs, gérants…) et fédérations

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

La loi du 8 mars 2024 vise à **renforcer la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport**.

- **Objectif : mieux protéger les pratiquants sportifs mineurs et majeurs des violences sexuelles dans le sport.**
- **Cette loi réaffirme** le **dispositif de contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs rémunérés ou bénévoles, des arbitres, des titulaires du brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA), des intervenants auprès de mineurs, et des dirigeants sportifs.**
- **Cette loi instaure** l'**obligation** pour les **dirigeants de clubs sportifs de signaler aux services de l'État les comportements à risques de l'ensemble des personnes figurant ci-dessus.**
- Enfin, **cette loi crée une mesure de police administrative spécifique applicable aux dirigeants de clubs sportifs.**

✓ Une **interdiction temporaire ou définitive d'exercer pourra être prononcée contre un dirigeant de club dans trois cas :**

1) **lorsqu'il représente lui-même un danger** pour la sécurité et la santé physique ou morale des pratiquants du club;

2) **lorsqu'il emploie une personne ne respectant pas les conditions d'honorabilité** ou un **éducateur sportif interdit d'exercer**;

3) lorsqu'il ne signale pas à l'administration des comportements à risques d'un éducateur sportif rémunéré ou bénévole, d'un arbitre, d'un BNSSA, d'un intervenant auprès de mineurs ou d'un dirigeant au sein de son club.

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SIGNALEMENT DE VSS : PRÉCAUTIONS PRÉALABLES

- Conseillez à la victime ou à ses parents de **porter plainte**
- Ne partez pas du principe que quelqu'un d'autre va s'en occuper
- Ne menez pas l'enquête dans votre coin et ne prenez pas de décision seul
- **Ne communiquez rien en public** (réseau social, journalistes, autres pratiquants…)
- **Conseillez à la victime de conserver les éléments de preuves +++**

- **SIGNALER les faits : quelle que soit l'ancienneté des faits**

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

SIGNALER DES FAITS
Comment ?

- **Signalement PAR ECRIT**
- **Pas de formalisme imposé**

Contenu du signalement :

- Identité de la victime
- Identité du mis en cause
- Faits détaillés : à rapporter **EXACTEMENT SANS INTERPRETATION NI JUGEMENT, NI MÊME ENQUÊTE**
- Lieux et contextes
- Identité de la personne qui signale

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport (SDJES) de la Haute-Savoie

LUTTE
CONTRE LES VIOLENCES
DANS LE SPORT
Tous concernés en Haute-Savoie

FICHE SIGNALEMENT

COMMENT SIGNALER DES FAITS ?

Si vous avez CONNAISSANCE DE FAITS de violences sexuelles
(entre mineurs, entre majeurs ou entre majeurs et mineurs)
ou **si vous êtes TÉMOIN, vous avez obligation de les signaler**.

1

Conseiller à la victime ou
à ses parents de porter plainte
Appeler le 17
(Police ou gendarmerie)
Ou le cas échéant le 116 006
(N° national d'aide aux victimes).

2

Signalez les faits à la **cellule national SIGNAL SPORTS et** également au **SDJES** (Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport) **où s'est déroulé les faits**
* Le signalement doit être réalisé sans délai (le plus rapidement possible)

Cellule nationale SIGNAL SPORT : signal-sports@sports.gouv.fr **Mail du SDJES 74** : sdjes74@ac-grenoble.fr

Lorsque vous envoyez un mail pour effectuer un signalement, indiquez le maximum d'élément

- **Etat civil et coordonnées** de la victime
- **Etat civil et coordonnées de l'agresseur** (si vous en avez connaissance)
- **Faits détaillés** dont vous avez connaissance.
Si ce sont des paroles de victimes, indiquez précisément ces paroles (sans analyse de votre part)
- **Lieu** où se seraient déroulés les faits
- **Etat civil et coordonnées de la personne qui envoie le mail.**

AUTRES NUMEROS UTILES

3919 : numéro national pour les femmes victimes de violence
17 : Police
15 : Samu
3018 : numéro national contre le harcèlement/cyberharcèlement
114 : Numéro d'urgence des sourds et malentendants
119 : Pour avoir un accompagnement psychologique et juridique dans vos démarches : vous pouvez appeler le Service National d'accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger au 119 (Appel gratuit et confidentiel), 24h/24 et 7 jours/7.
Le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

Quel délai pour porter plainte ?

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité



- **Quelle que soit la date des faits, une plainte est toujours possible.**
- **En effet, la prescription n'empêche pas la justice d'ouvrir des enquêtes.**



- **En droit administratif, il n'y a pas de délai de prescription, une enquête administrative peut être ouverte même si les faits sont très anciens et si la personne est toujours en activité, des mesures peuvent être prises afin d'assurer la protection des pratiquants.**

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

RESSOURCES
MODULE D'AUTO-FORMATION
ET DE SENSIBILISATION



https://view.genial.ly/61685354e5f2580dc53093c3

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Je ressens du bien-être, de la confiance et du respect quand...							**Je ressens gêne et malaise quand...**						**Je me sens très mal et j'ai peur quand...**						
Je me sens encouragé-e dans mes efforts	Les règles sportives, les personnes et l'environnement sont respectés	Je me sens libre de demander des explications sur une parole, un geste, une consigne	Je me sens libre de demander les adaptations dont j'ai besoin pour ma pratique	Mon corps m'appartient, mon accord est demandé lors d'un geste technique ou un contact répété sur mon corps.	Je me sens à l'aise quand je me change, ou qu'on m'aide. Mon intimité est respectée.	Je peux vivre sans crainte mon identité ou mon orientation sexuelle	Je ressens des attitudes (paroles, gestes, regards) dévalorisants ou trop flatteurs, sur mon corps, ou mes vêtements	Je dois me mettre en sous-vêtements à la vue des autres (vestiaire, massage, pesée, transport, douche en plein air...)	L'encadrement entre dans les vestiaires sans attendre mon autorisation	On m'aide dans des gestes de la vie quotidienne (habillement, toilettes ...) sans que j'en ai exprimé le besoin ou l'envie	Je ressens une pression de plus en plus lourde par les réseaux sociaux (entraîneurs, coéquipiers, followers, sponsors, chantage à la sélection...)	On me demande de rester à la fin de l'entraînement alors qu'il n'y a plus personne. Cette situation m'angoisse	Je me sens seul-e, isolé-e et harcelé-e ; j'ai peur, alors que j'aime mon sport	Je subis des violences sur les réseaux sociaux (messages haineux ou sexuels...)	On diffuse des photos de parties de mon corps, en sous-vêtements ou nues	On me prive d'un matériel adapté, d'un traitement médical autorisé, ou de boire ou de manger	Mes parties intimes sont touchées, caressées, embrassées (bouche, cuisse, fesses, poitrine, sexe)	On me demande de toucher, caresser ou embrasser les parties intimes d'une autre personne ; je subis un rapport sexuel	On me fait du chantage pour que je garde le secret
Amuse-toi !							**Non tu n'es pas seul-e, tu peux en parler**						**Non, tu n'es pas responsable mais tu es en danger, des professionnel·le·s peuvent t'aider**						

Réglo'sport

Les numéros d'urgence

Police Secours	17
Urgences pour les personnes atteintes de surdité-aphasie	114

Les numéros utiles

Enfant en danger	119
E-Enfance : internet / cyber-harcèlement / sextorsion /challenges sexuels	3018
Violences Femmes infos	3919
Violences sur personnes vulnérables - âgées / en situation de handicap	3977
CFCV	0800 05 95 95
Femmes et hommes victimes de viols et d'agressions	

Cellule du ministère des Sports/ signalements

signal-sports@sports.gouv.fr

Tchat

En avant toutes : **Commentonsaime.fr**
(violences dans le couple, sexuelles ou sur les personnes LGBTQIA+ ; personnel formé aux handicaps)

Un projet France Paralympique

Soutenu par MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

AFFA
Association Francophone de Femmes Autistes

VILLE DE PARIS

SEINE-SAINT-DENIS LE DÉPARTEMENT

EN AVANT TOUTE(S)


VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT
SIGNAL-SPORTS
Alertez-nous par e-mail
signal-sports@sports.gouv.fr
S'interroger, c'est AGIR.
Écouter et signaler, c'est RÉAGIR et METTRE FIN.
#TousConcernés


VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT
SIGNAL-SPORTS
Alertez-nous par e-mail signal-sports@sports.gouv.fr
S'interroger, c'est AGIR.
Écouter et signaler, c'est RÉAGIR et METTRE FIN.
#TousConcernés



SIGNAL-SPORTS

Merci à tous pour votre attention

Faire un **signalement** : sdjes74@ac-grenoble.fr

Pour toutes **questions**, contactez **Stéphanie BOYER**
Inspectrice de la jeunesse et des sports en charge de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Mail : stephanie.boyer@ac-grenoble.fr

DANS LE SPORT
ZÉRO TOLÉRANCE
POUR LES VIOLENCES

#TousConcernés